



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## COMMISSION JEUNES

PV du 30 avril 2025

PRESENTS Mr David CARRASCO, Mr Alain DROUIN, Mr Jérôme TISSEUR

### CATEGORIE U19

Le tirage au sort des ½ finales de la coupe aura lieu le mercredi 7 mai 18h

Les équipes qualifiées sont : **US CONQUES – OCSM – GOAL et FUN**

### CATEGORIE U17

½ finales coupe de l'Aude

- **FUN – OCSM 2 (U17ID) le 17 mai à 15h00**
- **TREBES – CONQUES OU OCSM 1 (U16R) le 8 mai à 18h00.**

½ finales challenge

- **ARZENS – GOAL le 17 mai à 15h30**
- **SCNM – FCCM le 17 mai à 14h30**

Comme stipulé lors d'un dernier PV pour les ½ finales seront désignés 3 arbitres et un délégué à la charge des 2 clubs.



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## CATEGORIE U15

### Niveau 2 poule B

LUC FC – SCNM2 reporté au mercredi 14 mai 15h ou autre horaire à la convenance des 2 clubs.

### ½ finales coupe de l'Aude

OCSM – GFC ou GOAL-OCSM le 17 mai horaire à définir

FAC 1 – FAC 2 le 31 mai à 19h (horaire à confirmer)

### ½ finales challenge

#### TRAPEL 1 - HMO le 17 mai horaire à définir

Les 2 clubs ayant reçu une fois et s'étant déplacé une fois lors des 2 précédents tours, il sera procédé à un tirage au sort pour désigner le club recevant. Ce tirage aura lieu en direct après le tirage au sort des 1/2 finales de la coupe de l'Aude U19

#### TRAPEL 2 - OCSM ou QUILLAN le 17 mai horaire à définir

Comme stipulé lors d'un dernier PV pour les ½ finales seront désignés 3 arbitres et un délégué à la charge des 2 clubs.

## CATEGORIE U14 Territoire

**FC CLAIRA- CONQUES US C** Les 2 clubs devront s'entendre pour jouer avant la dernière journée du 10 mai. **A défaut le match ne sera pas joué. Le classement sera arrêté avec 1 match de retard pour les 2 équipes.**



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## INFORMATIONS DIVERSES

La commission informe les clubs qu'aucun tournoi ne sera autorisé pour le WE du 21 et 22 juin.

- **Dans les compétitions de jeunes U12 à U17 le nombre de mutés est fixé à 4 dont un hors période. (Règlement fédéral).**
- **Ce nombre de muté est plafonné à 6 dont 1 hors période**
- **Les clubs ayant demandé un muté supplémentaire pour une équipe de jeune au titre du statut des éducateurs seront contrôlés régulièrement. L'éducateur déclaré permettant de bénéficier du muté supplémentaire devra obligatoirement être présent et noté sur la FMI.**

Le président

David CARRASCO